

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

PROJET FEDERAL 2009 – 2012

LA PASSION DE L'EXPLORATION

Découvrir, explorer, étudier, partager, protéger nos milieux de pratique
Telle est notre ambition et notre raison d'être.

Notre projet fédéral s'appuie sur ce postulat et sur les valeurs qui nous rassemblent :

Le plaisir de pratiquer et d'explorer, l'engagement, la responsabilité, la convivialité, l'entraide, le partage, la solidarité.

Il s'articule autour de 5 objectifs :

- 1 - Mieux définir notre fonctionnement et s'en donner les moyens**
- 2 - Susciter les adhésions, accueillir et fidéliser les pratiquants**
- 3 - Partager nos valeurs, faire connaître nos travaux, nos découvertes**
- 4 - Inscrire nos actions dans le développement durable**
- 5 - Affirmer la place de la fédération sur le plan international**

1 - Mieux définir notre fonctionnement et s'en donner les moyens

Pourquoi ?

*Pour permettre une cohérence de l'action fédérale
Une richesse des échanges, une mutualisation des moyens,
Pour que chaque niveau se sente concerné par la politique fédérale.*

Comment ?

A) En décentralisant des actions aux niveaux départemental et régional

- a) • Organisation au niveau départemental de stages de découverte et de formation
- b) • Organisation au niveau régional des stages de perfectionnement et d'initiateurs
- c) • Gestion par les CDS des cavités fragiles ou protégées ou faisant l'objet d'une mesure de classement

B) En établissant de véritables conventions de mise en oeuvre de la politique fédérale du niveau national au niveau départemental.

- a) • Par la clarification des rôles et responsabilités de chacun des échelons
- b) • Par la mutualisation des moyens financiers et humains

C) En diversifiant la recherche de moyens financiers.

- a) • Par le développement de partenariats
- b) • Par un rééquilibrage du coût cotisation fédérale / assurance

2 - Susciter les adhésions, accueillir et fidéliser les pratiquants

Pourquoi ?

- *Pour permettre la poursuite et le développement des explorations*
- *Pour pérenniser nos activités.*
- *Pour que nos clubs vivent et se développent.*
- *Pour rapprocher la fédération de ses clubs et de ses adhérents.*

Comment ?

A) En assurant la promotion de nos activités

- Par une présence lors d'événements ou de manifestations grand public
- Par l'organisation d'actions de découvertes des activités fédérales
- Par la signature de conventions avec les collèges, lycées, universités, fédérations scolaires...
- Par la mise en place d'actions avec les professionnels de la spéléologie et du canyon et avec les gérants des cavités aménagées pour le tourisme

B) En facilitant la mission d'accueil des clubs

- Par la simplification de la procédure d'adhésion des clubs
- Par la mise à disposition d'outils (logiciel de gestion, site internet...)
- Par l'organisation de formations de dirigeants
- Par une aide à la mise en œuvre de projets
- Par des informations régulières

C) En proposant aux fédérés des services attractifs

- Par le développement des adhésions via l'Internet
- Par la proposition d'une offre de formations multiple et variée
- Par un accueil adapté des jeunes dans les clubs
- Par le développement des écoles départementales de spéléologie et de canyon.
- Par des actions favorisant la pratique familiale
- Par la valorisation des formations et acquis fédéraux dans la réalisation des projets de formation professionnelle

D) En étudiant la distribution gratuite de Spelunca à tous les adhérents.

3 - Partager nos valeurs, faire connaître nos travaux, nos découvertes

Pourquoi ?

- *Pour établir une liaison étroite entre la fédération et ses adhérents.*
- *Pour faire connaître nos pratiques et ce qu'elles apportent au grand public.*
- *Pour partager et diffuser nos valeurs.*

Comment ?

A) En repensant la ligne éditoriale de nos revues

- a) ● Par davantage d'articles sur les réalisations concrètes des adhérents

B) En définissant des stratégies de communication avec les gestionnaires et usagers de nos sites de pratique

C) En faisant valoir la spécificité de nos activités dans nos relations avec les services de l'Etat

D) En étant davantage présent dans les différentes commissions et groupes de travail du CNOSF

E) En nous rapprochant de toutes les fédérations de pleine nature.

F) En médiatisant largement nos travaux et nos découvertes

4 - Inscrire nos actions dans le développement durable

Pourquoi ?

- *Pour agir sur les plans économique, social et environnemental*
- *Pour réduire autant que faire se peut l'impact de nos activités sur les milieux dans lesquels nous évoluons.*

Comment ?

A) En mettant en œuvre un agenda 21 fédéral :

- a) ● Constitution et animation d'un groupe de travail Agenda 21
- b) ● Emploi d'un stagiaire pour établissement d'un diagnostic partagé
- c) ● Mise en application dès 2010 du plan d'action défini et validé.

B) En vendant notre expertise

- a) ● Etude de la création d'un Bureau d'étude interne à la FFS.

C) En valorisant les actions en faveur de publics défavorisés (handicapés, cas sociaux...)

- a) ● Organisation d'une session sur ces actions lors d'un prochain congrès.

D) En formant les pratiquants, les cadres et les dirigeants au respect de l'environnement

- a) ● Intégration des principes du développement durable dans l'organisation des stages et les référentiels de formation des brevets fédéraux.

E) En communiquant le faible impact de nos activités sur l'environnement.

- a) ● Publication annuelle d'une étude de l'impact de nos activités sur le milieu souterrain et les canyons.
- b) ● Réalisation d'un bilan carbone actualisé régulièrement
- c) ● Détermination d'indicateurs (ex : taux d'occupation des véhicules, transport en commun, édition de documents sous forme numérique...) permettant d'évaluer le comportement de chacun.

F) En communiquant sur la protection du karst auprès des autorités et du grand public.

- a) ● Edition de documents fédéraux sur la protection du milieu souterrain et des canyons.
- b) ● Edition d'un flyer grand public (1 recto-verso petit format) destiné aux visiteurs des cavités aménagées (en partenariat avec ANECAT) ou aux clients des professionnels de la spéléologie et du canyon.

G) En favorisant l'investissement des CDS dans les CDESI (accès aux sites, comité de gestion, etc.)

- a) ● Accompagnement des CDS dans la construction des PDESI spéléo et canyon
- b) ● Edition d'un guide adapté à nos activités à destination des CDS, CSR et clubs.

H) En développant notre partenariat avec les autres acteurs de nos milieux de pratique (fédérations de sports de nature, fédération de pêche, professionnels ...)

- a) ● Participation aux commissions interfédérales (plongée, montagne, kayak, FFCAM, etc ...)
- b) ● Présence dans les instances de la gouvernance du sport (CNOSF, etc ...).

I) En se dotant de moyens permettant la conservation et la consultation de la mémoire fédérale.

- a) ● Poursuite du travail d'inventaire numérique des ouvrages du CNDS
- b) ● Participation à la mise en place de Mémos

5 - Nous situer sur le plan international

Pourquoi :

- *Pour être présent dans les instances internationales de façon à infléchir l'organisation et les orientations de celles-ci.*
- *Pour valoriser les expéditions françaises à l'étranger.*
- *Pour exporter le savoir faire fédéral en matière de formation de cadres, de secours, de développement des activités spéléologie et canyon dans les pays à fort potentiel de pratique.*

Comment ?

A) En favorisant l'organisation d'expéditions à l'étranger

- a) ● Actualiser le guide pratique des expéditions françaises à l'étranger
- b) ● Favoriser la publication et l'archivage des rapports d'expédition en format numérique

B) En développant les échanges internationaux

- a) ● Participer aux congrès internationaux et européens.
- b) ● Mettre en place à destination des pays accueillant un système d'information sur les expéditions réalisées chaque année.

C) En étant présent au bureau de la FSE

- a) ● Assurer le travail de secrétaire général de la FSE.

D) En accompagnant la démarche européenne sur la protection des cavités

- a) ● Participer aux réunions et aux travaux de la commission FSE de protection des cavités (ECPC)

E) En occupant une place au bureau de l'UIS

- a) ● Proposer la candidature du délégué FFS au Bureau de l'UIS lors du congrès Kerrville 2009.